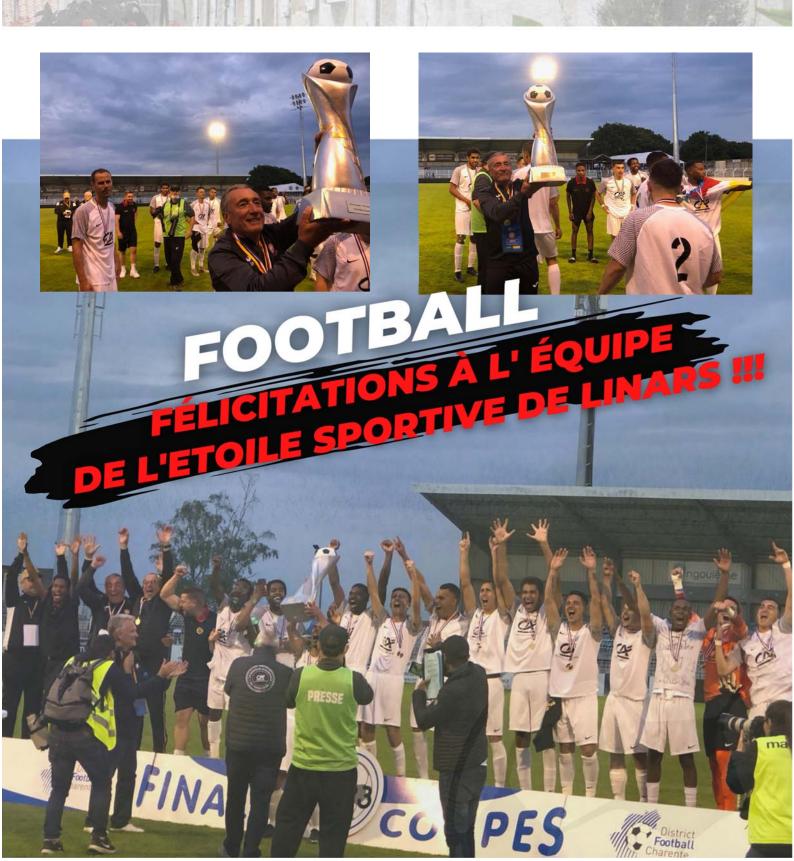


BULLETIN MUNICIPAL N° 117 - MAI 2023

LINARS-LIAISON



Sommaire



Évènement passé



ETOILE SPORTIVE

Samedi 20 mai 2023 à 19h00 Finale de la coupe de la Charente de Football.

Lors de cette finale, l'Etoile Sportive a battu le club de Brie sur le score sans appel de 4 à 0.

Ce trophée vient couronner une saison exceptionnelle avec la montée en première division départementale.

Toutes nos félicitations aux dirigeants, aux éducateurs et aux joueurs.

FÊTE FORAINE DE LINARS

Vendredi 02 au dimanche 04 juin 2023







Évènements à venir

ECOLE Vandras



Vendredi 23 juin 2023 à 16h30 Fête de fin d'année dans la cour de l'école Kermesse organisée par l'AIPEL à 19h00 Parking de la salle Julien Gimenez

ADEL



Samedi 24 juin 2023 à 20h00 Spectacle de fin d'année Salle Julien Gimenez

AUDITION DU CLUB MUSICAL



Samedi 1er juillet 2023 à 18h00 Salle Julien Gimenez

LES SOIRS BLEUS

Vendredi 1er septembre à 20h30 Pièce de théâtre « L'INVITATION » Salle Julien Gimenez



Vendredi 22 septembre à 20h30 Soirée jazz avec le groupe Rachel Farmane Salle Julien Gimenez

MOT DU MAIRE

Chères concitoyennes et chers concitoyens,



Michel GERMANEAU, Maire de Linars

Un budget 2023 rigoureux et contraint.

Nous pensions être à peu près sortis de la crise de la COVID-19 que nous devons à présent affronter de nouveaux défis.

Inflation galopante, flambée des coûts de l'énergie, dégel du point d'indice des agents, dotations de l'État stagnantes qui ne compensent pas les charges supplémentaires supportées par les collectivités territoriales... L'élaboration du budget 2023 de la commune de Linars s'effectue dans un contexte particulièrement contraint et difficile.

Aujourd'hui, les foyers sont confrontés à l'inflation notamment dopée par les hausses du coût des énergies et des matières premières. Chaque foyer réduit ses dépenses pour passer ce moment qu'il espère le plus court possible. La commune est dans le même dilemme. Les organisations municipales n'échappent pas à son contrecoup. En contrepartie, il est de notre devoir, en tant que municipalité, de veiller à effectuer le contrôle rigoureux des dépenses de fonctionnement.

Nous avons déjà réagi en régulant les températures des bâtiments communaux, tout en veillant au confort des écoliers. La coupure de l'éclairage public s'étend maintenant de 22 heures à 06 heures tous les jours. Ce budget est néanmoins conçu sans remettre en cause les services que notre commune offre à sa population, que ce soit dans le domaine scolaire, associatif ou encore du lien social. Il maintient également l'ensemble des subventions aux associations, si nécessaires à la vie de notre cité. Il veille aussi à ne pas faire subir une augmentation trop forte des tarifs municipaux auprès des familles notamment des services scolaires.

Enfin, ce budget ne prévoit pas d'augmentation des taux de la fiscalité locale, même si les impôts de chacun d'entre nous augmenteront de la seule revalorisation des bases. Il est à noter que les taux communaux n'ont pas varié depuis 2005.

Il conviendra également de faire une pause dans les dépenses d'investissement et étaler celles-ci dans le temps.

Les données budgétaires vous sont présentées en pages intérieures de ce Linars-Liaison.

Je veux remercier tous mes collègues du conseil municipal et l'ensemble des services administratifs qui ont contribué à la préparation de ce budget 2023.

Votre maire,



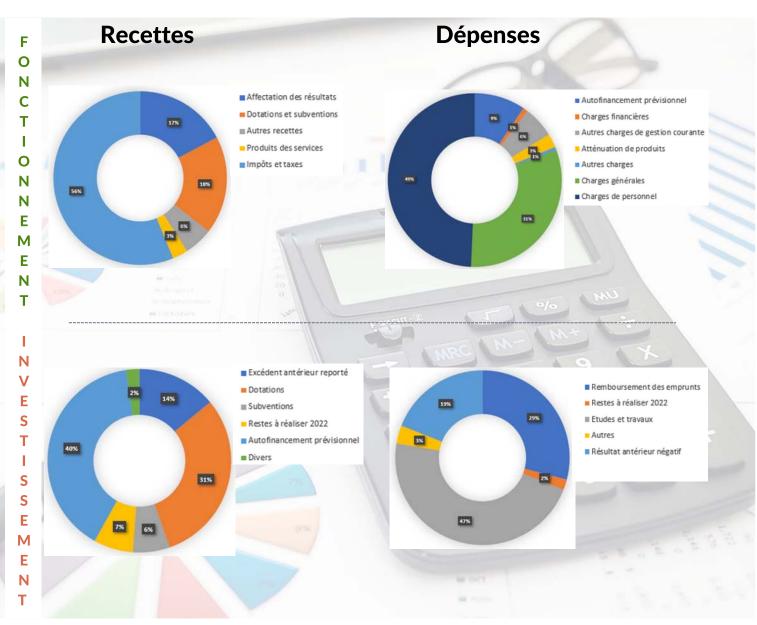
LE BUDGET PRINCIPAL 2023

Ce troisième budget de la mandature se veut sincère mais prudent au regard de la situation économique actuelle. Ce budget a été construit en cohérence avec le projet de mandature. Il tente de préserver la section de fonctionnement tout en continuant d'investir au service de la population.

Pour rappel, le budget est un acte juridique qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses pour une année. Le budget 2023 a été adopté lors du conseil municipal du 30 mars 2023.

FONCTIONNEMENT

La section s'équilibre à hauteur de 2 113 456,72 euros.



La section de fonctionnement permet la gestion des affaires courantes de la commune. Elle inclut les dépenses nécessaires à l'entretien du patrimoine communal, au bon fonctionnement des services, aux charges de personnel...

Au regard du contexte économique actuel, une attention particulière a été portée aux dépenses relatives à l'énergie, aux fluides ou encore aux denrées alimentaires.

En matière de charges de personnel, les protocoles d'entretien mis en place suite à la crise sanitaire continuent à mobiliser des heures de travail spécifiques. Par ailleurs, pour maintenir le niveau de service, les agents titulaires absents de manière prolongée font l'objet d'un remplacement, dans la mesure du possible et des candidats disponibles. Malgré une prise en charge partielle par l'assurance, cette situation a un impact sur le budget communal.

En matière de recettes, la municipalité a souhaité rester prudente quant aux potentiels produits des domaines (location des salles et périscolaires) tout en préservant les habitants d'une hausse des taux d'imposition pour 2023.

Le conseil municipal a attribué les subventions aux associations. Celles -ci sont réparties de la manière suivante :

Associations	Subventions 2023
Coopérative scolaire	4 000 €
ADEL	300 €
Ambiance SCRAP	80 €
Anciens Combattants	170 €
ARAC	170 €
CDFAC	2000 € (financement feu d'artifice)
Club du 3ème Age	500 €
Club Musical	250 €
Etoile Sportive de Linars	2 800 €
Groupe des Randonneurs	360 €
Société de Chasse La Diane	300 €
TATI	50 €
Tennis	500 €
Viet Vo Dao	400 €

NE RESTEZ PAS ISOLÉ.E, SIGNALEZ-VOUS...

CANICULE, GRAND FROID, CATASTROPHES NATURELLES, PANDEMIE : LA COMMUNE AIDE LES PERSONNES LES PLUS VULNERABLES.



L'article L 121-6-1 du code de l'action sociale et des familles impose au Maire d'établir un registre nominatif des personnes vulnérables dans le cadre du plan d'alerte et d'urgence en cas de canicule, grand froid ou de crise sanitaire telle que celle du Covid-19.

registre nominatif dont la confidentialité est placée sous la responsabilité du maire et de l'élu en charge des affaires sociales et de la solidarité concerne les personnes âgées de plus de 65 ans, les personnes handicapées toute et personne vulnérable (isolée, sous traitement médical ...) quelque soit leur âge.

L'inscription sur ce registre est facultative, basée sur le volontariat.

Un tiers, à la condition que la personne concernée ou son représentant légal n'y soit pas opposé, peut demander l'inscription d'une connaissance.

Pour demander son inscription sur ce registre, merci de remplir le bulletin d'inscription ci-joint et de l'envoyer ou le déposer en mairie. Un accusé de réception vous sera alors délivré.

Conformément à l'article 27 de la loi informatique et libertés du 06 janvier 1978 et au RGPD, les personnes concernées ont un droit d'accès et de rectification des informations relatives à leur inscription.

Il vous appartiendra de signaler tout changement de votre situation auprès du CCAS.

Faciliter les parcours de santé, préserver l'autonomie

Maintenir sa forme grâce au dispositif "Prévention Santé Charente".

Vous avez 60 ans ou plus, un nouveau dispositif « Prévention Santé Charente » vous permet de faire le point sur votre santé gratuitement, sans engagement et sans vous déplacer.

Il vous suffit de répondre au questionnaire ICOPE en le téléchargeant sur votre téléphone ou votre tablette via le code QR suivant :



En fonction des réponses apportées, le Dispositif d'Appui à la Coordination de Charente DAC-PTA16 vous contactera afin que vous puissiez bénéficier d'une rencontre avec un professionnel de santé à votre domicile. Suite au bilan réalisé, vous obtiendrez des conseils pour maintenir votre capital santé.

Si vous n'avez pas accès au numérique, vous pouvez répondre à la question suivante: avez-vous l'un de ces signes?

- Perte de poids involontaire
- Fatigue plus importante
- Ralentissement de la vitesse de marche
- Perte de force musculaire
- Baisse auditive et/ou visuelle
- Oublis, baisse de la mémoire
- Baisse de motivation

Si vous avez coché au moins une case, nous vous invitons à contacter le DAC-PTA16 au 0809 109 109 (appel gratuit) ou par mail: contact@dac-16.fr

Pour toutes informations complémentaires sur ce programme, vous pouvez également contacter Monsieur Jacques ROBTON, adjoint au maire en charge des affaires sociales et de la solidarité.









DES CHOIX POLITIQUES

Dans le cadre d'une gestion rigoureuse des finances publiques, le conseil municipal se voit contraint de prendre des mesures qui ont une incidence directe sur l'ensemble des actions communales.

Celles en direction de nos aînés, dans un souci de répartition de l'effort budgétaire, subiront des restrictions.

Cela se traduira par :

- la suppression de la distribution de chocolats aux personnes de 80 ans et plus ;
- le remplacement du repas annuel par une nouvelle formule qui sera ouverte aux personnes de 64 ans et plus.

Merci à tous pour votre compréhension.

Vie Politique

Le périmètre de délégations de Stéphanie BOURDIN - BRETON s'élargit et elle a dorénavant en charge la planification urbaine et les projets structurants.

Dominique LICAUD est nommée conseillère déléguée à la santé environnementale et au développement durable.

> Gérard ANDRIEUX. Conseiller délégué à la voirie



Reprise de l'exploitation SOURISSEAU

Nous souhaitons la bienvenue à Madame Catherine GIRAUD qui a repris l'exploitation de Monsieur Patrice SOURISSEAU. Ventes de plants de légumes, plantes à massifs (géraniums, rosiers, ...), de terreau et d'engrais professionnel.

> Route de Cheneuzac, 16730 Linars 06 04 40 26 04 cath.giraud270@gmail.com

Vous venez d'établir votre activité à Linars? N'hésitez pas à nous contacter pour une première valorisation! mairie@linars.fr

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS (CME)

L'activité des jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants (CME)

Le 04 mars, les jeunes élus du CME de Linars ont participé à la collecte nationale des "Restos du cœur" à l'Intermarché de notre commune. Cette action s'est déroulée en collaboration avec leurs homologues du CME de Fléac. Cette année, malgré la situation inflationniste que connaissent les français, le volume de dons est resté stable par rapport aux années précédentes. Le produit de la collecte s'est élevé à 662 kilos de denrées alimentaires et de produits de première nécessité contre 666 kilos l'année dernière.

Le 18 mars, lors de la séance du Conseil Municipal des Enfants, Monsieur Henri BOURBON, représentant de l'UNICEF en Charente, est venu présenter aux jeunes élus l'UNICEF, son action à travers le monde et la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (C.I.D.E.). Un débat relatif aux droits de l'enfant s'est engagé entre les jeunes élus leur permettant de trouver des réponses à leurs questions.

Le 01 avril, les jeunes élus de Linars, accompagnés d'adultes, ont participé au ramassage de déchets sur les espaces publiques de la commune.

Nous remercions ces jeunes élus pour leur engagement de solidarité.



MÉDIATHÈQUE LA SOURCE



Les petits loulous ont pu assister jeudi 06 avril à une nouvelle soirée pyjama à la médiathèque La Source. C'est un rendez-vous désormais incontournable pour les enfants à chaque veille de vacances. La prochaine aura lieu début juillet pour fêter le début des grandes vacances d'été.

Toujours pour le jeune public, dans le cadre du festival Graines de Môme en partenariat avec la médiathèque départementale, les enfants de l'école maternelle de Linars sont conviés à un spectacle « autour du jardin » le mardi 23 mai avec la conteuse Nadège Rigalleau.

Par ailleurs, le café lecture se déroule toujours le 2ème jeudi du mois dans une ambiance conviviale et décontractée autour de découvertes littéraires très appréciées.

Et puis en juillet, la médiathèque proposera son programme estival.

N'hésitez pas à vous abonner à sa page Facebook pour rester informé de son actualité!





INSCRIPTIONS POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE

La campagne d'insc<mark>ription à l'école de Li</mark>nars pour l'année 2023/2024 se déroule du 20 mars au 30 juin 2023.

Enfants concernés:

Scolaire:

- Enfants nés en 2020 entrant en petite section.
- Nouveaux arrivants sur la commune,
- Demande de dérogation.

Périscolaire:

 Tous les enfants fréquentant l'accueil périscolaire du matin, du midi et/ou du soir.

Comment s'inscrire:

Le dossier de demande d'inscription scolaire et périscolaire ou de demande de dérogation scolaire pour un enfant habitant hors commune est à retirer en mairie ou est téléchargeable sur le site internet.

Le dossier complet peut être retourné:

- par voie postale: Mairie de Linars, 6 rue de la mairie, 16730 LINARS;
- par mail: mairie@linars.fr;
- directement à l'accueil de la mairie (horaires d'ouverture : lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 08h45 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

Projet " Renaturation de la cour de l'école "



Stéphanie BOURDIN-BRETON est désignée référente du projet de « renaturation de la cour de l'école primaire » en lien avec Monsieur Pierre DUCERISIER (adjoint en charge des travaux) et Madame Dominique LICAUD (conseillère déléguée à la santé environnementale et au développement durable).

Reconnaissance et lutte contre le frelon à pattes jaunes (dit « asiatique »)

Le frelon asiatique est une espèce exotique envahissante menaçant les écosystèmes, les habitats ou les espèces indigènes avec des conséquences écologiques ou économiques et sanitaires négatives.

La prédation du frelon à pattes jaunes envers les abeilles domestiques et les autres insectes (bourdons, mégachiles,) est plus importante que celle du frelon européen:

- dans le temps (de juillet à décembre),
- en intensité (toute la journée).

Les moyens de lutte sont principalement : la destruction des nids et le piégeage des fondatrices (reines) au printemps ce qui permet de faire diminuer considérablement le nombre de nids :

- à condition d'être ciblés et renouvelés chaque année,
- pendant au minimum 4 ans,
- à condition d'être organisés avec un maillage sur l'ensemble d'un territoire.

En partenariat avec GrandAngoulême et Fredon-Nouvelle Aquitaine, la commune a installé sept pièges qui sont surveillés et renouvelés chaque semaine par les services techniques.

Gérard ANDRIEUX, Conseiller délégué à la voirie

Carnaval

Le périscolaire a participé au défilé du carnaval organisé le vendredi 07 avril 2023 par la MJC Serge Gainsbourg sur la commune de Saint-Saturnin avec la participation des parents d'élèves, des écoles de Fléac, Saint-Saturnin et Linars.

Merci aux élèves et aux agents des écoles pour la réalisation du char!



Adjoint aux bâtiments, patrimoine, infrastructures, mobilités, développement durable et urbanisme

RAPPEL: L'ENTRETIEN DES TROTTOIRS DEVANT CHEZ-SOI



Bien qu'appartenant au domaine public, l'entretien des trottoirs est à la charge des habitants. L'entretien de ceux-ci devant les habitations fait partie des obligations à respecter en tant qu'occupant d'un bien, que l'on soit locataire ou propriétaire de son logement, qu'il s'agisse d'une maison individuelle ou d'un lotissement.

Pour une copropriété verticale (immeuble d'habitation de plusieurs étages), l'entretien incombe au syndic de propriété.

L'entretien courant consiste à débarrasser les trottoirs de tout ce qui nuit à leur propreté et à leur salubrité par le désherbage, le balayage des feuilles et autres détritus, en hiver le nettoyage de la neige et du verglas avec le saupoudrage de sel, de sable, de cendre ou de sciure de bois (à noter que le périmètre d'entretien des trottoirs va jusqu'au caniveau).

Responsabilité et risques encourus en cas d'incident

En cas de manquement à l'obligation d'entretien des trottoirs devant chez-soi, le risque d'accident est important. En présence de feuilles humides sur un trottoir, de neige, ou de verglas, les risques de chutes sont élevés pour les passants qui l'empruntent. Si une personne passe sur le trottoir devant chez-vous, tombe et se blesse, celle-ci peut engager des poursuites à votre encontre si vous n'avez pas respecté vos obligations d'entretien.

A NOTER: La loi interdit depuis 2017 l'utilisation de produits phytosanitaires chimiques (herbicides, fongicides, insecticides, acaricides, etc.) par les collectivités pour entretenir les espaces verts et la voirie. Même interdiction depuis le 1er janvier 2019 pour les particuliers et jardiniers amateurs qui ne peuvent utiliser que des produits d'origine naturelle.

Signalisation

De nouveaux panneaux de signalisation ont été installés avenue du Stade devant l'école pour signaler aux automobilistes trop pressés que nous sommes proches d'une école et que la plus grande attention doit être portée sur ce lieu.

Travaux RD72

Au mois de septembre, une opération de reprise complète de la voirie entre Chez Siret et le giratoire des Groies va se dérouler, en partie sous route barrée. Il sera également créé une voie partagée piéton-cycliste sur cette même portion.

La durée des travaux ne devrait pas excéder trois semaines et des déviations seront mises en place par les services du département.

Les riverains concernés seront prévenus en temps voulu.

Gérard ANDRIEUX, Conseiller délégué à la voirie

Stéphane le jardinier

Bonjour à tous,

Cette année, le printemps a bien été arrosé tout comme le jardinier au moment des giboulées de mars.

Travaux à réaliser :

- Terminer les tailles d'arbustes ayant fleuris au printemps comme les lilas, forsythia, cognassier du japon... ainsi que vos haies.
- Désherber manuellement après une bonne averse, ce qui vous permettra d'ôter plus facilement les racines des plantes indésirables.
- Pailler ses massifs, ainsi que les potagers au maximum afin de limiter la pousse d'herbes indésirables et de maintenir un sol frais au pied des arbustes et légumes. Le foin est idéal.
- Préparer les plantation des légumes d'hiver prochain, en pleine terre, les choux d'hiver, les carottes d'hiver et les poireaux (Juin / Juillet).



Je vous souhaite un bel été à tous.

Infos Municipales

Pourquoi les trier?

À compter du 1er janvier 2024, le tri à la source des déchets alimentaires devient obligatoire. Ils seront donc interdits dans les ordures ménagères (bacs noirs).

Valoriser les déchets alimentaires au plus proche de leurs sources de production:

- soit par un retour à la terre en circuit court (compostage, c'est
- soit par une collecte séparée (via des bornes d'apport volontaire).

Cela évite la mise en décharge de ces déchets valorisables dont la dégradation entraîne l'émission de méthane dans l'atmosphère, un gaz à fort impact sur le réchauffement climatique.

Trier les déchets alimentaires et les valoriser à proximité de chez soi, grâce à des solutions locales, limite les coûts de collecte, de transport et de traitement des déchets.

Le non-tri des déchets alimentaires coûte à la collectivité et aux citoyens 1,2 millions € par an. Un coût qui va fortement évoluer au cours des années à venir en raison de l'augmentation de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) s'appliquant à chaque tonne de sacs noirs enfouie qui passera de 32 à 65 € HT / tonne en 2025. Chaque tonne de déchets évités permet de maîtriser les coûts de collecte et de traitement.

Comment les trier?

Entre le 28 avril et le 03 mai, les services de GrandAngoulême ont investi la salle Julien GIMENEZ.

Ces trois jours de distribution ont permis de fournir gratuitement aux habitants de la commune :

- 415 composteurs + bioseau vert de 10 L;
- 582 badges + bioseau marron de 7 L pour accéder aux bornes dédiées au tri des déchets alimentaires.

Ces bornes seront prochainement installées sur la commune.

Pour les personnes n'ayant pas eu la possibilité de se rendre à la distribution, deux options:

- se signaler en mairie : dès qu'une liste de dix personnes sera constituée, une nouvelle livraison interviendra;
- se déplacer directement à la plateforme technique de GrandAngoulême, 94 Rue du Port Thureau, 16000 Angoulême.

Dans les deux cas, un justificatif de domicile sera demandé.

BORNE À DÉCHETS ALIMENTAIRES LES CONSIGNES DE TR Grand

AIRES: ON COMMENCE MAINTEN AMINTEN AMI

Écovalim

La loi de transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015 a posé l'obligation du tri à la source des biodéchets au 1er janvier 2024. Autrement dit, ces biodéchets seront interdits dans les bacs noirs.

La majorité des biodéchets est constituée par les déchets alimentaires. Pour la commune de Linars, au-delà de la distribution de matériel faite début mai par GrandAngoulême à destination des particuliers, c'est au niveau du restaurant scolaire qu'un défi était à relever pour la commune et les agents.

Début avril 2023, la commune s'est donc lancée au côté d'ECOVALIM (86) prestataire retenu dans le cadre d'un groupement de commande piloté par GrandAngoulême.

Désormais, les restes alimentaires du restaurant scolaire sont déposés dans un bac dédié, sans sac, qui est collecté chaque jeudi par ECOVALIM. Un bac propre est déposé en retour.

Les agents de la collectivité et principalement des écoles, ont su rapidement s'adapter à cette nouveauté qui vient bousculer leur quotidien et leurs pratiques et on les remercie pour cela!

Anticiper la réglementation au côté de GrandAngoulême, c'est aussi un moyen de ne pas la subir début 2024, tout en réduisant le coût des redevances dues pour la collecte des bacs noirs.



UNE COMMUNE ENGAGÉE DANS LA SANTÉ ENVIRONNEMENTALE



Dans le cadre d'un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) porté par l'association « 3AR, Association Nouvelle-Aquitaine des Achats Publics Responsables », la commune de Linars a été retenue pour mener une opération pilote avec deux autres collectivités territoriales de Nouvelle-Aquitaine (Pau et Rochefort) assurant la gestion des établissements scolaires pour intégrer les enjeux de santé environnementale dans les achats réalisés dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire.

L'appellation de cet AMI était : « Achats publics : nettoyer et désinfecter les écoles en temps de pandémie en limitant l'exposition des enfants aux biocides ».

L'objectif étant d'intégrer des enjeux de santé environnementale dans les achats réalisés dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire, autour de quatre produits cibles : désinfectants pour les sols et les surfaces, gel hydroalcoolique, savon pour le lavage des mains.

Un audit a été réalisé, les réserves et les placards ont été ouverts, les pratiques et les organisations explorées par un groupe d'experts constitué de :

- Anne BENTZ: chargée de mission achats responsables chez 3AR;
- Anne-Sophie MOUSSA: experte santé environnement et docteure en Pharmacie chez SAFE-LI.

Ce travail a été réalisé avec un groupe de travail composé d'élus et d'agents communaux.

Une phase de restitution a eu lieu en 2022 et elle a conduit à la présentation d'un plan d'action avec des propositions visant à améliorer nos pratiques pour réduire l'exposition des enfants et des professionnels, tant agents communaux que professeurs des écoles, aux substances chimiques les plus préoccupantes (dont les perturbateurs endocriniens).

La première action, menée au début 2023, a été le changement du savon pour le lavage des mains. Le savon retenu par la commune est un savon, sans parfum avec deux labels, Cosmébio et Nature et Progrès, se basant sur un cahier des charges exigeant et une charte de valeurs éthiques. Ce produit fabriqué localement (SOLIBIO - 87) est composé de seulement quatre ingrédients. L'école a été la première utilisatrice, mais, désormais, il est déployé sur tous les sites communaux.

Les produits d'entretien et les techniques d'entretien ont été revus dans un second temps. Au terme d'une phase de recensement des besoins (hygiène alimentaire, désinfection, taches d'encre et de peinture...) une nouvelle gamme de produits a été retenue. Ces produits sont conçus et fabriqués près de chez nous (79) et labélisés ECOCERT, label qui encourage l'utilisation d'ingrédients naturels et renouvelables et garantit le caractère écologique du processus de production et le degré élevé de biodégradabilité des produits finis.

Les agents sont allés observer les techniques de nettoyage écologique (microfibre et eau) de la maternité du Centre Hospitalier d'Angoulême (Labelisée en 2020 THQSE soit Très Haute Qualité Sanitaire, Sociale et Environnementale). Ils ont été formés à la technique et au respect des protocoles.























Daniel LAGARDE, Adjoint à la vie associative et sportive, à la communication et à la cohésion municipale



Comité des fêtes et d'animation culturelle

Notre traditionnelle frairie aura lieu du vendredi 02 juin au dimanche 04 juin 2023.

Petite nouveauté : en accord avec les forains, nous avons décidé d'avancer le goûter offert aux enfants au vendredi 02 juin à la place du lundi.

Le feu d'artifice sera tiré le samedi soir à 23h00 sur le stade (entrée par le portail des ateliers municipaux le long du cimetière).

La sangria sera servie comme d'habitude le dimanche à partir de 18h00 devant la salle polyvalente.

Vous retrouverez toutes ces informations dans le programme de la frairie qui sera distribué prochainement dans vos boîtes aux lettres.

Nous vous attendons chaleureusement à ce rendez vous emblématique de notre commune.

<u>Contact</u>: Claude LÉVÊQUE (Président) 05 45 91 10 96



Les associations linarsaises contribuent à l'animation de la commune. Le conseil municipal les aide à valoriser leurs actions. Vous trouverez ci-dessous quelques informations sur leurs activités.



Atelier Audio Visuel

Avec l'arrivée des beaux jours, l'Atelier Audio-Visuel de Linars a repris ses sorties du vendredi après-midi. Les thèmes sont variés et permettent de mettre en pratique les cours donnés cet hiver sur la pause longue et la pause rapide.

Le mardi après-midi est réservé au post-traitement et au classement avec les logiciels Photoshop et Lightroom.

Le lundi après-midi est plutôt réservé aux vidéastes désirants monter un projet avec le logiciel MAGIX de V.D.L.

Nos formateurs restent en permanence à l'écoute de chacun(e) des adhérent(e)s.

Le 2ème trimestre a été marqué par la participation très remarquée de notre association au concours photo et à l'organisation d'un stage photo auprès d'un photographe professionnel, Frédéric DROUET.

N'hésitez pas à nous rejoindre durant ces après-midis dans la salle de la Petite Fouillère (derrière la mairie de Linars).

<u>Contact</u>:

Francis DELTEIL (Président) - aavlinars@gmail.com

Les Mordus de la Pétanque



Qu'il pleuve, qu'il vente ou qu'il neige, les Mordus de la Pétanque sont toujours là les jeudis après-midi pour lancer les boules en doublettes ou en triplettes suivant le nombre de joueurs!

Avec l'arrivée des beaux jours, nous espérons que les habitants de Linars viendront nombreux nous rejoindre sur le terrain de pétanque situé avenue de la Nouère : https://goo.gl/maps/LF3TG3h48mbZagUw7

L'association prévoit d'organiser des rencontres avec les autres clubs de la région durant les week-ends à venir et ceci toujours, sans autre enjeu, que celui de passer un bon moment.

N'hésitez donc pas à nous rejoindre tous les jeudis à partir de 14h00.

<u>Contact</u>:

André BAURREAU (Président) 05 45 91 10 50 - josefa.baurreau@laposte.net

Club Musical de Linars



L'année est maintenant bien avancée au club et le nombre d'adhérents est de quatre-vingt-dix. C'est très encourageant après les années « Covid ».

L'assemblée générale du 20 janvier a permis de tirer le bilan de l'année écoulée et de mettre en place les projets à venir. Les échanges ont été fructueux et ont permis de prévoir l'achat de deux guitares pour les apprentissages des élèves. Le club s'apprête aussi à commander des gobelets réutilisables pour les prochaines manifestations avec le logo de l'association et de divers partenaires.

La prochaine date à retenir est celle de l'audition des musiciens le samedi 1er juillet 2023 en fin d'après-midi à la salle Julien Gimenez de Linars.

Si vous êtes intéressés par la pratique musicale, n'hésitez pas à venir assister à cette soirée et à rencontrer les professeurs.

Les inscriptions se font directement auprès d'eux, tout au long de l'année scolaire selon les places disponibles. La rentrée aura lieu le 1er septembre au 1er étage de la médiathèque aux horaires des cours.

Contacts:

Catherine GAURE (Présidente) 05 45 25 00 23 Christelle 06 15 42 66 88 et Mickaël 06 88 11 30 11 (Professeurs)

Association de Danse et Expression de Linars



Un spectacle aux couleurs des quatre éléments!

La professeure de danse et les danseurs de l'ADEL préparent activement leur spectacle de fin d'année autour des quatre éléments (la terre, l'air, l'eau et le feu).

Le spectacle aura lieu le samedi 24 juin à 20h00 à la salle Julien Gimenez. Cette représentation va permettre aux danseurs de montrer tout ce qu'ils ont appris au fil de l'année à travers de nombreuses danses. Le spectacle est ouvert au public.

Après une pause estivale, les cours recommenceront début septembre. Des journées d'inscription seront proposées, mais il est possible de s'inscrire à tout moment.

Que vous soyez plutôt danse classique, jazz, contemporain, pointes ou bien tout à la fois, n'hésitez pas à vous inscrire quel que soit votre âge ou votre niveau! Les cours sont dispensés par une professeure diplômée d'État. Nous vous attendons nombreux pour venir admirer le spectacle de fin d'année ainsi qu'aux inscriptions pour la prochaine saison.

<u>Contacts</u>:

Nolwenn CLISSON (Présidente) 06 46 30 39 85 - Hélène LEUFROY 06 35 10 78 88 Facebook : ADEL Danse et expression

Association Relaxations et Qi et Gong



Malgré un hiver difficile, et une salle peu, voire pas, chauffée, (mais nous en avions, solidairement, accepté le principe, budget communal oblige !!!). Nous avons continué les séances de Qi Gong, juste plus, vraiment plus emmitouflés!

Nous avons quelquefois un peu « traîné les pieds », mais notre animatrice, Madame DE FARIA, a aménagé son programme pour ne pas nous faire prendre de risques.

Nous avons clôturé l'hiver avec un repas au restaurant, et ce fut un très bon moment pour tous ceux qui ont pu y participer et ainsi faire davantage connaissance et nous terminerons l'année début juillet, avec un pique nique et une séance en extérieur fin mai/début juin.

Après des vacances où nous pourrons continuer de pratiquer grâce au DVD fait par notre animatrice et notre « maître caméraman et monteur » Georges BONIC, nous espérons reprendre dès les premiers mardi et jeudi de septembre!

Et nous invitons ceux et celles qui voudraient découvrir le Qi Gong à participer à une ou deux séances, gratuitement, sans aucune obligation de continuer. (Il sera possible de s'assurer des horaires en appelant le 06 47 33 61 53 dès la dernière semaine d'août mais nous espérons pouvoir continuer le mardi de 18h30 à 20h00 et le jeudi de 10h00 à 11h30, chacun choisissant selon ses possibilités.)

Bonnes vacances à tous!!

<u>Contact</u>: Germaine LEPREUX 05 45 91 01 65

Club du 3ème Âge



Ça fait du bien au moral de voir arriver les beaux jours.

Société de Chasse LA DIANE Linars / Trois-Palis

Cette année le repas de chasse n'a pu avoir lieu. Une vente de barquettes de civet de chevreuil a eu lieu courant du mois de février. Près de cent vingt barquettes de ont été vendues. Un grand merci à Mr Courraud Fabrice charcutier/traiteur à Baignes pour la confection et surtout un grand merci à toutes les personnes qui ont acheté notre civet.

Nous constatons encore, une prolifération de sangliers et de chevreuils sur notre territoire, ce qui occasionne de nombreux dégâts dans les parcelles des agriculteurs de notre commune. Il n'est pas facile, voire impossible de réguler ces animaux pour des raisons de sécurité. La société a fait appel a un lieutenant de louveterie afin d'analyser comment procéder sans risque à cette régulation. Plusieurs battues ont été réalisées ainsi que des tirs de nuit.

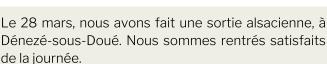
Nous déplorons toujours le manque d'attention de certains individus, au sujet de la protection de la nature. Des bouteilles, des canettes de bière, des sacs poubelles sont trouvés disséminés dans la commune. Nous vous rappelons que des déchèteries sont à la disposition de tous (elles sont ouvertes du lundi au samedi...à bon entendeur...)

La société de chasse va prendre quelques vacances et revenir en septembre en pleine forme.

Très bel été et bonnes vacances.

<u>Contact</u>: Romain MANON (Président) 06 85 86 08 57





Le 02 avril, pour la première fois, le club a organisé un loto qui a réuni environ cent trente participants.

Rendez-vous le 10 septembre pour notre thé dansant à la salle polyvalente de Linars avec l'orchestre de Pierre-François DUQUEYROIS. Ambiance assurée, venez nombreux.

<u>Contact</u>: Michel FLOUREUX (Président) 06 46 06 87 83

Infos Pratiques

MAISON MÉDICALE ET SOCIALE

Médecins:

Dr Solenn CARLHANT 09 86 69 90 35

Dr Jean-Louis GALEA 05 45 90 06 53

Sage Femme:

Gwenola GRIFFON Nathalie MICHENET 07 82 50 38 23



Infirmiers:

Ludovic GERBOU Elodie GERBOU Cendrine LETESSIER

Amandine HENNEQUIN 05 45 91 07 13

Kinésithérapeute:

Christelle BOUCAYS 05 45 20 17 49

Médecin:

Dr Stéphane GALUT

3, rue de Fléac 05 45 91 23 24

Dentiste:

Dr Pierre COUTURIER

5, rue de Fléac 05 45 91 02 36

Pharmacie:

Antoine BOUDET

3, rue des Boisdons 05 45 91 03 07

Hôpital:

Centre Hospitalier

d'Angoulême

16470 Saint-Michel 05 45 24 40 40

Centre Anti- Poison:

05 56 96 40 80

Omega:

Médiation sociale

05 45 38 69 83

ÉCOLE PRIMAIRE FRANÇOIS LASSAGNE

Direction de l'école primaire :

M. Fabrice PIOU Tél. 05 45 91 05 61

E-mail: ce.0160835w@ac-poitiers.fr

Restauration scolaire et accueil périscolaire de l'école

élémentaire:

Tél.: 05 45 91 15 31 École élémentaire :

Restauration scolaire et accueil périscolaire :

Tél.: 05 45 91 12 15

COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

Jeudi entre 19h et 20h : bacs et sacs jaunes

Lundi avant 5h: bacs et sacs noirs



MÉDIATHÈQUE

Tél.: 05 45 91 21 08

Mardi - Jeudi - Vendredi : 15h00 - 18h00 Mercredi: 10h00 - 12h00 et 13h30 - 18h00

Samedi: 10h00 - 13h00

Pour connaître le médecin et la pharmacie de garde, appelez le 15 ou la gendarmerie.

DÉCHETTERIE DE FLÉAC

Tél.: 05 45 91 21 08

du lundi au samedi : 9h00 - 12h et 14h - 18h

Fermée le dimanche et jours fériés

MOBILITÉS: BUS MÖBIUS

Lignes N° 1 et 23

Scolaires: 52 - 54 - 55 A - 55



MAIRIE

Tél.: 05 45 25 15 15 - mairie@linars.fr - www.linars.fr

Horaires: Lundi/Mercredi/Jeudi/Vendredi

8h45 - 12h30 / 13h30 - 17h00 - Fermé le mardi

Astreinte soir, week-end et jour férié: 07 72 45 05 53

NUMÉROS D'URGENCE

















Directeur de la publication : Michel GERMANEAU

Comité de Rédaction :

Loïc BOULANGER - Daniel LAGARDE - Francis CALVET -Florence DAVID - Stéphane SACKSICK - Cédric SURBIER -Stéphane BALUCZYNSKI

Mise en page : Aurélie BAZUS

Impression:

Imprimerie COUVIDAT

Tél: 05 45 95 69 33 - contact@imprimeriecouvidat.com